



Société anonyme au capital social de
499.444,50 euros

Siège social : 2 bis, avenue
Taillebourg

75011 Paris

388 380 073 RCS Paris

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 17 SEPTEMBRE 2026**

Ordre du jour

- présentation pour avis du montant des contributions financières au titre de l'année 2027

I. Registre de présence

Le 17 septembre 2026 à 16h00,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») de la Société se sont réunis au siège du Groupe Citeo et par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Affaires Publiques de la Société, en date du 3 septembre 2026, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Adelphe :

Représentants du collège « producteurs »

- M. Denis GRIVET, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB), *a donné pouvoir à la représentante à l'Association Nationale des Industries Alimentaires (collège Citeo).*
- Mme Magali FILHUE, titulaire, représentante de Brasseurs de France ;
- Mme Nathalie FUSSLER, titulaire, représentante de la Confédération des Grossistes de France.

Représentants du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets »

- Mme Claire SACKSICK, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Représentants du collège « collectivités territoriales »

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR).

Représentants du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs »

- Mme Marine BONAVIDA, suppléante, représentante de Zero Waste France.

Est absent :

Au titre du collège des producteurs :

Le représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie, *a donné pouvoir à la représentante à l'Association Nationale des Industries Alimentaires (collège Citeo).* Au titre du collège des opérateurs :

- Le représentant de la FNADE ;
- Le représentant de l'Alliance Recyclage.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de France Nature Environnement (FNE) ;
- La représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Emmanuelle RACINET, Censeure d'Etat ;
- Estelle MARTIN, Responsable Modélisation Tarif, Citeo ;
- Clara SELIGMANN, Directrice Affaires Publiques, Citeo ;
- Clémence DEFOULOY, Responsable affaires réglementaires et concertation, Citeo ;
- Line HINDERER, Chargée de mission agrément et concertation, Citeo.

Clémence DEFOULOY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités **(la « Secrétaire de séance »)**.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur le projet soumis à son avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis du montant des contributions financières au titre de l'année 2027

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes de Adelphe :

Au titre du collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB) : **Avis favorable**
- Confédération des Grossistes de France : **Avis favorable**
- Brasseurs de France : **Avis favorable**

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) : **Abstention**

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Cercle National du Recyclage (CNR) : **Avis défavorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Avis favorable**

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Zero Waste France : **Abstention**

Avec quatre (4) avis favorables, un (1) avis défavorable et deux (2) abstentions, le Comité approuve la proposition de contribution financière au titre de l'année 2027.

**Président du Comité des Parties Prenantes
Adelphe**

*M. Denis GRIVET
Fédération des Entreprises de la Boulangerie*

**Scrutatrice - Comité des Parties Prenantes
Adelphe**

*Mme Sylviane OBERLE – Association des Maires de
France*

Denis GRIVET

Sylviane OBERLE